



## Rapport d'Orientation proposé au Congrès de l'AFPS

des 14 et 15 mai 2011

- La politique constante des différents gouvernements qui se sont succédé depuis la création de l'Etat d'Israël est guidée par la volonté d'expulser les Palestiniens de leur terre. Depuis 1967, la colonisation est au cœur de ces politiques : colonisation de peuplement, accaparement des terres et de l'eau palestiniennes, enfermement des Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza.
- Le combat pour les droits nationaux du peuple palestinien, dont la réalisation est la condition *sine qua non* d'une paix juste et durable au Proche-Orient, se déroule dans un contexte nouveau et contradictoire.

### I. Ce qui bloque et ce qui avance

- Il importe de distinguer ce qui bloque et ce qui bouge, pour que notre association soit en mesure de peser de manière efficace et utile pour l'application du droit international.

#### 1.1. Le gouvernement le plus extrémiste de l'histoire d'Israël.

- La politique israélienne en Palestine occupée, comme vis-à-vis des Palestiniens d'Israël, s'est encore aggravée après les massacres perpétrés dans la bande de Gaza fin 2008.
- La politique de Tel-Aviv, dont le ministre des Affaires étrangères prône le transfert des Palestiniens citoyens d'Israël, consiste à refuser la création d'un État palestinien viable et d'appliquer le droit international. Il sabote ouvertement toutes les négociations censées y mener ; il procède à la colonisation accélérée des Territoires palestiniens, notamment à Jérusalem ; il poursuit la construction du Mur condamné par la Cour internationale de justice (CIJ) et sa politique de fragmentation de la Palestine; il intensifie la répression contre les manifestations pacifistes et soutient la violence des colons contre les paysans palestiniens, il procède à un renforcement inouï de son armée – déjà dotée de 200 à 300 têtes nucléaires - ce qui aboutit à un appauvrissement brutal des catégories sociales défavorisées.
- Cette radicalisation caractérise la politique de l'État israélien qui trouve ses racines dans l'état de la société israélienne, marquée par l'idéologie sioniste, la montée du fanatisme religieux et la faiblesse relative du mouvement anticolonialiste et pacifiste.

#### 1.2. Les soulèvements populaires en cours dans le monde arabe

- Il s'agit d'une mobilisation des peuples, que nous saluons, et d'un tournant de portée historique, dont nous ne mesurons pas encore tous les effets.
- Ces soulèvements aux causes multiples où la jeunesse et parfois les femmes ont joué un rôle essentiel revendiquent la démocratie, la liberté, la justice et notamment la justice sociale, la fin de l'arbitraire et de régimes prédateurs et policiers, la fierté nationale et ébranlent ou défont des régimes dont certains étaient des alliés importants pour les pays occidentaux.
- La perception positive du monde arabe qui en résulte est pour nous, en France, un point d'appui dans notre combat pour la Palestine.
- Netanyahou-Lieberman-Barak ne sont pas inquiets pour la sécurité d'Israël, surarmé, mais pour leur stratégie : si les gouvernements des pays arabes ne sont plus complices, Israël devra bien finir par négocier avec les Palestiniens pour garantir son intégration dans son environnement arabe et musulman qui ne sera plus aussi docile.

### **1.3. La réunification du mouvement national palestinien est porteuse d'espoir**

- La division politique et géographique du mouvement national palestinien autour des deux forces principales Fatah et Hamas était un succès stratégique pour les dirigeants israéliens.

La mise en quarantaine par les États occidentaux, à l'instigation d'Israël, du Parlement et des gouvernements successifs légitimes issus des élections de 2006 alimentait les divisions.

- Cette division semblait durable, en dépit des efforts de ceux qui plaidaient pour l'unité nationale. Mais les changements en cours dans le monde arabe, le développement de la résistance populaire et les manifestations palestiniennes exigeant l'union nationale ont pesé pour mettre fin à cette division qui ne profitait qu'à la politique israélienne.
- Nous saluons la décision de Fatah et de Hamas de mettre un terme à cette division ainsi que l'accord des organisations politiques palestiniennes pour un gouvernement d'union jusqu'au prochaines élections présidentielle et législatives.
- Nous saluons également la position courageuse de l'ensemble de ces organisations palestiniennes en faveur de l'établissement d'un État palestinien indépendant et souverain, dans les territoires occupés depuis 1967, avec Jérusalem Est pour capitale ainsi que l'application du droit au retour des réfugiés palestiniens.
- L'unité nationale palestinienne est un espoir pour la réalisation des droits nationaux du peuple palestinien que ni les seules négociations, directes, et coupées de la résistance, ni la seule lutte armée, n'ont permis de faire aboutir.
- Dans ces conditions, le combat des palestiniens pour la reconnaissance de l'État de Palestine, dans les frontières de 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale et pour son admission à l'ONU, constitue un enjeu d'actualité.
- Une solution politique juste dépend pour une part essentielle de la communauté internationale, et donc de la mobilisation des opinions publiques.
- L'histoire montre que les seules négociations en tête à tête israélo-palestiniennes conduisent à l'impasse.

#### **1.4. Avancées et reculs des politiques étatsuniennes et latino-américaines.**

- La différence d'ambition internationale de Barack Obama avec George W. Bush ne porte pas tant sur la volonté de rétablir le leadership américain que sur la manière d'y parvenir. Pour lui, l'Amérique doit s'imposer désormais, non plus par le *hard power*, mais par le *soft power* – sauf en Afghanistan où Barak Obama renforce la présence militaire dans l'espoir d'un *surge* (sursaut) à l'irakienne.
- Son mandat a été marqué par des réchauffements et refroidissements des relations avec Israël en fonction des échéances intérieures où le lobby pro-israélien intervient massivement.. Bien qu'il considère la colonisation comme un obstacle à la paix, il a renoncé pour l'instant à faire de son gel une condition des négociations, et même, seul contre tous, a opposé son veto au Conseil de sécurité, en février 2011, prouvant ainsi que les États Unis demeurent fondamentalement le principal soutien d'Israël.
- S'il prône l'édification d'un État palestinien à côté d'Israël et envisage son admission à l'ONU fin 2011, il les conditionne à des négociations directes et donc à l'accord préalable de l'occupant.
- La question pour les États-Unis se pose de manière plus aiguë que jamais : la politique israélienne compromet-elle – oui ou non – les chances de l'Amérique en Irak tout comme en Afghanistan, voire dans le bras fer autour du nucléaire iranien ? De la réponse apportée à cette interrogation stratégique majeure dépendra le cours futur de la politique américaine au Proche-Orient.
- L'évolution des politiques des pays d'Amérique latine est un puissant facteur de reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien.

#### **1.5. La schizophrénie européenne**

- L'Union européenne, - et la France joue en la matière un rôle moteur,- ne cesse de donner des gages économiques, politiques, stratégiques, à la politique des dirigeants israéliens contrairement aux positions de principe, verbales, favorables au droit des Palestiniens à l'autodétermination qu'elle adopte.

Ainsi elle « rehausse » de facto les relations avec Israël comme en témoignent les mesures prises lors du Conseil d'Association de février 2011.

- La colère manifestée par la majorité des opinions publiques après les massacres israéliens dans la bande de Gaza ont cependant amené certains états membres (mais pas la France) à prendre quelques recommandations ou décisions positives concernant les conditions de la commercialisation des produits des colonies, et ont poussé certaines entreprises ou banques à désinvestir des colonies.
- Il est plus que nécessaire que l'Union européenne mette fin à son grand écart entre les mots et les actes et sanctionne Israël jusqu'au respect par cet État du droit international, notamment par la suspension de l'accord d'Association UE-Israël.
- L'UE doit mettre un terme au blocus illégal qui vise la population de Gaza assiégée, mettre en œuvre les préconisations du rapport Goldstone, et engager un dialogue avec l'ensemble des représentants dont se dote démocratiquement le peuple palestinien, dont le Hamas.

- L'UE comme ses États membres doivent reconnaître le nouveau gouvernement palestinien d'union nationale et l'État de Palestine.

### **1.6. Le tournant pro-israélien de la France de Sarkozy.**

- Nicolas Sarkozy qui a fait revenir la France dès 2009 dans le commandement intégré de l'OTAN et l'entraîne dans ses projets impérialistes, a fait prendre à notre pays un tournant qui a rompu avec la politique « équilibrée » adoptée par le général de Gaulle.

- Outre l'intervention de la France pour le rehaussement des relations UE/Israël et pour l'entrée d'Israël dans l'OCDE, les dirigeants français développent les relations tous azimuts (commerciales, économiques, universitaires, stratégiques, policières...) avec Israël et multiplient les gages à sa politique. Ils avancent la théorie selon laquelle l'amitié sans condition avec Israël donnerait plus d'influence, pour obtenir des gestes en faveur de la paix, l'histoire prouvant en l'occurrence le contraire.

- Une évolution d'autant plus profonde qu'elle s'est inscrite dans un tournant général atlantiste de la politique extérieure française. Elle a conduit à un véritable militantisme pro-israélien.

- Celui-ci se traduit dans les faits par un soutien constant à la politique israélienne (pression pour le « rehaussement », appui à l'entrée d'Israël dans l'OCDE...), et le refus de toute sanction contre la colonisation, la construction du Mur (aux deux tiers achevé) et les violations des droits humains, y compris en Israël, etc. ; une coopération accrue ; un « deux poids deux mesures » (comme dans les affaires Shalit et Hamouri) ; une obsession à défendre des négociations sans issue par un « tête à tête » direct. Sans oublier l'opération ignoble montée par Alliot-Marie, contre la campagne « Boycott-Désinvestissement-Sanctions » (BDS). Elle a inventé le 18 février 2010 un « *boycott des produits casher* », dont elle avait nié l'existence à l'Assemblée nationale le 20 mai 2009 - pour « justifier » la requalification des plaintes déposées contre des militants du droit, en vertu de la loi du 29 juillet 1881 punissant la « *provocation publique à discrimination* », des peines pouvant aller jusqu'à 45 000 euros d'amende et à 3 ans de prison, et leurs conséquences sur la vie professionnelle et personnelle des militants. Il aura fallu l'extraordinaire succès de l'Appel « Solidarité avec Stéphane Hessel, Alima Boumediene-Thiery et toutes les victimes de la répression » pour porter un coup – jusqu'ici en tout cas – à cette entreprise répressive.

- Les partis-pris pro-israéliens ne sont pas l'apanage d'un seul bord de l'échiquier politique. En témoigne par exemple la tribune parue dans le Monde sous le titre "le boycott une arme indigne" signée conjointement par des inconditionnels d'Israël et des personnalités de gauche. Cela ne rend que plus nécessaire notre action de longue haleine en direction de toutes les forces politiques pour mettre en avant l'exigence du droit comme base de règlement du conflit.

- Depuis les printemps arabes, apparaissent cependant dans le discours diplomatique français des signes encourageants. Notamment la reconnaissance éventuelle de l'État de Palestine ou des déclarations symboliques concernant Salah Hamouri.

## **II) Nos positions sur les questions clé**

### **2.1 Le droit des Palestiniens à l'autodétermination**

- Comme l'indique sa Charte, l'AFPS fonde son action sur le droit international et singulièrement le droit des peuples à disposer d'eux mêmes. Le peuple palestinien a le droit à l'autodétermination.

Nous militons pour que lui soit, dans les faits, reconnu le droit à son Etat dans les frontières d'avant 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale, et pour la résolution de tous les dossiers du conflit, notamment le droit au retour des réfugiés, conformément au droit international. L'AFPS ne s'interdit aucun débat sur la question d'un Etat unique pour Juifs et Palestiniens sur toute la Palestine historique ou deux Etats dans les frontières de 1967, mais cette décision appartient aux Palestiniens et non au mouvement de solidarité.

## **2.2 Combattre l'occupation et la colonisation. Combattre l'apartheid, l'épuration ethnique et l'enfermement**

- Dans les territoires occupés en 1967, l'occupation militaire s'accompagne d'un ensemble de violations du droit international et du droit humanitaire visant à s'approprier toujours plus de terres et à chasser les Palestiniens (développement de colonies, routes réservées, mur de séparation, enfermement des Palestiniens dans des « ghettos urbains », mesures d'épuration ethnique notamment dans la vallée du Jourdain, emprisonnement de masse et législation d'exception...).

Il s'agit là d'une séparation ethnique à l'œuvre, qui, elle aussi va dans le sens d'un système d'apartheid. —A Gaza, le retrait des colons n'a pas signifié la fin de l'occupation puisque 1,5 millions de personnes, souvent réfugiées de longue date, sont bouclées dans un territoire minuscule et subissent un blocus inhumain aux conséquences humanitaires effroyables qui suscite la colère de larges fractions des opinions publiques mondiales et doit être levé de toute urgence.

- Israël pratique, à travers la mise en œuvre d'un ensemble de dispositions législatives et réglementaires, un racisme d'État à l'encontre de la population palestinienne à l'intérieur d'Israël dans les frontières d'avant la guerre de 1967

Les projets actuels du gouvernement israélien visent à priver les citoyens palestiniens d'Israël de leurs derniers droits sociaux et civiques et, à défaut de pouvoir les expulser, s'inscrivent dans la logique d'un système d'apartheid.

- Nous luttons à la fois pour la fin effective de l'occupation et le démantèlement des colonies. Nous demandons le respect de tous les droits de tous les réfugiés palestiniens, y compris le droit au retour des réfugiés palestiniens (résolution 194 de l'ONU) et l'égalité des droits pour les Palestiniens citoyens d'Israël, lequel doit être l'État de tous ses citoyens.

## **2.3 Contre l'impunité d'Israël : Boycott Désinvestissement Sanctions - BDS**

L'impunité d'Israël doit être fermement combattue.

C'est l'objet de l'action pénale devant les tribunaux pour la poursuite des criminels de guerre.

C'est aussi l'objet du tribunal Russell, qui constitue un outil important pour atteindre cet objectif.

C'est enfin le sens de la Campagne internationale citoyenne et non-violente BDS, à l'appel en 2005 de la société civile palestinienne, dans laquelle nous sommes engagés, pour contraindre Israël à respecter le droit international

Nous la menons avec un double objectif :

\* travailler dans les conditions politiques de la France, avec l'ambition de gagner à notre combat de vastes secteurs de l'opinion ;

\*faire converger cette bataille avec celle de nos camarades palestiniens et israéliens et du mouvement à l'échelle internationale.

- La pertinence de cette campagne politique tient à l'articulation des trois termes (Boycott Désinvestissement Sanctions). Elle s'adresse à travers les citoyens aux forces économiques et politiques. La suspension de l'Accord d'Association entre l'UE et Israël constitue la principale sanction économique et politique à atteindre.

La colonisation est partie intégrante de l'économie israélienne comme le montrent le dossier de candidature d'Israël à l'OCDE et la volonté manifeste de dissimuler l'origine des produits des colonies et d'en empêcher la traçabilité.

Il est donc légitime de boycotter tous les produits israéliens, des raisons d'opportunité pouvant, provisoirement, justifier de cibler prioritairement les produits des colonies, tout en rappelant nos revendications pour le droit au retour des réfugiés et l'égalité des droits au sein d'Israël.

Nous agissons contre l'implication de la France et de ses entreprises dans la colonisation israélienne des territoires palestiniens, comme nous le faisons notamment contre la participation de Veolia et Alstom au tramway colonial à Jérusalem. Dans notre lutte pour le désinvestissement, il faut chercher des alliances, notamment avec les organisations syndicales et interpeller élus et collectivités territoriales.

- Le boycott des institutions israéliennes sportives, universitaires et culturelles sera mis en œuvre, au cas par cas, avec le souci d'être compris, de remporter des victoires significatives et de ne pas isoler les Israéliens, peu nombreux, qui luttent contre la colonisation aux côtés des Palestiniens.

## **2.4 Soutenir la résistance populaire non violente**

- Les Palestiniens ont légitimement le choix des moyens qu'ils mettent en œuvre pour résister à l'occupation, y compris la lutte armée.

- Le choix de la résistance populaire non violente s'inscrit dans le contexte d'un combat asymétrique. Il répond aujourd'hui à l'échec des négociations non articulées à la résistance et donc sans rapport de forces susceptible de les faire aboutir, comme à celui de la lutte armée.

- Assurée de l'appui des militants anticolonialistes israéliens et internationaux, mobilisant une fraction significative de la population palestinienne des Territoires occupés, la résistance populaire non violente, durement et systématiquement réprimée, est aujourd'hui porteuse d'espoir, particulièrement à l'heure des révolutions arabes. Nous la soutenons activement sans pour autant nous immiscer dans les affaires intérieures palestiniennes.

## **III. Comment élargir et renforcer le mouvement de solidarité**

Face au blocage politique, l'intervention de la communauté internationale est indispensable. Elle n'aura pas lieu sans la mobilisation des opinions publiques.

En France, l'opinion a favorablement évolué. A nous de la mobiliser pour qu'elle pèse sur les choix politiques. En particulier, en cette année 2011, pour obtenir la reconnaissance de l'État palestinien indépendant dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale, ainsi que son admission à l'ONU, qui constitueraient une première étape significative vers la réalisation de tous les droits nationaux du peuple palestinien, singulièrement des réfugiés et vers l'application effective des résolutions antérieures de l'ONU. C'est pour nous un objectif majeur.

- Notre première responsabilité est de rassembler plus largement à l'intérieur de l'AFPS, en permettant à tous – au-delà des différences philosophiques, politiques et idéologiques – de se retrouver à l'aise dans un « en-commun » militant, pour devenir ensemble les acteurs de la solidarité.

- Nous avons une responsabilité particulière et prioritaire à travailler en direction des jeunes, à envisager avec eux des formes d'action nouvelles, à contribuer à ce qu'ils prennent toute leur place à tous les niveaux de responsabilité de notre association.

**3.1. Deux axes d'élargissement : l'unité entre organisations, le rassemblement de toutes les catégories de citoyens.**

**3.1.1 L'unité entre organisations repose sur un ensemble d'objectifs et de formes d'action définis en commun, dans la transparence et sans hégémonie d'aucune organisation.**

- Le mouvement de solidarité s'est doté d'outils, dont les deux principaux sont : la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine et le Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens. Le débat entre organisations est sain et nécessaire. Leurs bases communes, au sein du Collectif comme de la Plateforme, sont leurs chartes fondées sur le droit international, et rien que leurs chartes.

- L'AFPS développe des liens de travail particuliers avec les autres membres du « pôle Palestine » (UJFP, CCIPPP, Génération Palestine, GUPS), selon la même logique. Elle travaille aussi dans d'autres cadres spécifiques : elle est par exemple membre de la Coalition contre Agrexco, et actuellement observateur du collectif « Campagne BDS France ». Il appartient au CN de faire le bilan de notre implication dans ces divers cadres et d'en tirer toutes conséquences adaptées.

- En revanche, elle ne peut coopérer avec des associations qui ont des pratiques de division du mouvement de solidarité incompatibles avec notre charte et nos principes.

**3.1.2 Sur cette base le rassemblement des citoyens est possible de façon très large à la condition d'une totale vigilance vis à vis de toute forme de racisme, antisémitisme ou islamophobie.**

- L'AFPS, association laïque, travaille également avec des mouvements et organisations qui luttent pour les droits des Palestiniens sur la base d'engagements philosophiques ou religieux qui leur sont propres.

### **3.2. Acquis de l'Appel Hessel**

- Son succès considérable tient à la personnalité de Stéphane Hessel et à son fondement politique : quelles que soient les positions des uns et des autres vis à vis de BDS, les signataires refusent que ceux qui le mettent en œuvre quelles que soient les formes choisies soient poursuivis pour « provocation publique à la discrimination », ce qui constituerait un contresens total, s'agissant de militants du droit, de l'antiracisme et de la paix.



- Cette exigence morale et politique a reçu dans l'opinion un écho sans précédent. Nous devons donc poursuivre dans cette voie qui est un facteur de prise de conscience et un puissant moyen de défense pour tous les militants poursuivis.

### **3.3. La dimension européenne de notre action**

Malgré les efforts déjà entrepris, la visibilité de la coordination européenne n'est pas suffisante et ses réactions ne sont pas encore à la hauteur des enjeux.

La réactivation, notamment à notre initiative, de la Coordination Européenne des Comités Palestine (CECP), doit contribuer à renforcer la présence du mouvement de solidarité sur la scène européenne. L'action à l'échelle européenne est indispensable. L'AFPS s'active à :

- faire de la CECP la coalition européenne pour la Palestine, qui doit rassembler très largement les groupes, associations et mouvements de solidarité pour peser sur la commission européenne et les autres institutions
- construire et renforcer les mobilisations et les réseaux thématiques européens pour la Palestine

Ce mouvement s'appuiera sur les formations politiques et leurs élus (à travers le parlement européen) et les syndicats européens, dans une démarche concertée de pression sur les instances de Bruxelles.

### **3.4. La dimension internationale de notre solidarité**

- Dans la suite de la Journée de la Terre de 2002 et des missions de protection civile (notamment à la Muqata'a) et de la Marche de la Liberté de décembre 2009, nous sommes totalement impliqués pour la réussite de la Flottille numéro 2 à travers l'opération « Un bateau français pour Gaza ». Son succès sera un nouveau pas dans la bataille de l'opinion et la construction d'un mouvement international porteur d'espoir et à même de contraindre les Etats à prendre leurs responsabilités.

### **3.5. Nos relations en Palestine occupée, et en Israël, et dans les camps de réfugiés.**

- En Israël, nous devons développer nos relations avec les partis et organisations qui luttent contre la discrimination et les attaques d'une ampleur sans précédent à l'encontre des Palestiniens, (notamment avec les nouvelles lois en cours de vote à la Knesset). Nous veillerons à la solidarité avec les Bédouins victimes du harcèlement des autorités israéliennes.

- En Palestine occupée, nous devons développer et diversifier nos relations avec l'ensemble de la société et nouer des contacts avec tous les partis politiques, associations, Ong (BNC, Comités populaires, Pngo...). Nous ne nous immisçons pas dans les affaires intérieures palestiniennes, nous gardons notre liberté de parole et de critique lorsque nos principes (respect du droit et des droits humains, et en particulier le droit des femmes) sont mis à mal.

- Dans les camps de réfugiés nous poursuivrons nos actions de solidarité. Nous soutenons la lutte pour le respect de la dignité des Palestiniens et pour l'application, notamment au Liban, de leurs droits fondamentaux tels que définis dans la déclaration universelle des droits de l'homme, dans le



Protocole de l'ONU de 1966 relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et dans la convention de Genève de 1951 relative aux réfugiés.

#### **IV. Des changements pour une AFPS à la hauteur de ses ambitions**

- Notre association a enregistré les résultats très significatifs d'une démarche qui allie information sous toutes ses formes et actions diversifiées et rassembleuses. Cela a eu des résultats tangibles en termes d'adhérents et de nombre de « GL ». Nous avons augmenté de 32% le nombre de nos adhérents depuis le dernier congrès – nous sommes désormais plus de 4.000 – et nous comptons 11 GL de plus. Cela ne doit rien au hasard.

- Ces résultats sont en rapport avec les événements qui se sont déroulés sur place depuis notre dernier congrès, avec nos efforts de positionnements clairs, et notre travail constant de terrain au sein de collectifs larges d'organisations, avec les élus et en direction de différentes catégories de la population.

- Nous voulons une AFPS qui réponde aux défis de la situation et qui soit en mesure de les relever.

##### **4.1. Notre information.**

- Un changement important s'impose dans ce domaine. Sont d'ores et déjà engagées la rénovation du site, le développement de *PalSol*, la création d'une revue et/ou d'un site poursuivant l'effort de *Pour la Palestine* et l'acquisition de la *Revue d'études palestiniennes* et l'embauche d'un troisième salarié qui se consacrera à cette dimension de l'information et de la communication. Il concerne aussi l'utilisation des « réseaux sociaux », la publication de « podcast », notre matériel d'information pour qu'il soit moderne et « accrocheur », la création d'« événements »

##### **4.2. La formation.**

- Nous voulons penser notre travail de formation à un autre niveau – avec entre autres un livret d'accueil et de bienvenue pour les nouveaux adhérents et adapter la formation à ce que sont et doivent devenir nos GL. Une décentralisation en région et la mutualisation des différentes expériences de formation doivent être envisagées, pour déboucher sur un cycle de formation et des outils mis à disposition des groupes.-

##### **4.3. Les jeunes**

- C'est une question décisive. L'avenir de l'association est là : dans l'adhésion et l'implication accrues des jeunes.

- Cela suppose de développer des initiatives adaptées vers les jeunes, en particulier dans les quartiers populaires mais aussi dans les facultés. Cela suppose aussi d'adapter nos méthodes de fonctionnement en veillant à un véritable mixage des expériences.

- Il faut tout faire pour favoriser l'intégration des jeunes dans l'association et mettre en avant la cotisation à 10 euros.

- Toutes les expériences sont à tenter en ce domaine. Il s'agit non pas de déléguer aux jeunes nos propres responsabilités mais de leur permettre de prendre les initiatives qu'ils souhaitent et qui soient rassembleuses. Cela doit avoir des conséquences visibles dans l'accession des jeunes aux postes de responsabilité à tous les niveaux.

L'organisation de séjours et missions adaptés en Palestine en termes de contenu et de coût, constitue un moyen de mobilisation fort pour impliquer les jeunes.

#### **4.4. Relations avec les syndicats**

Le succès de la Campagne « Un bateau pour Gaza » montre tout l'intérêt de nous tourner vers les syndicats (et comités d'entreprise) pour gagner de nouveaux secteurs de l'opinion.

Les organisations syndicales ont participé et sont appelées de plus en plus à être partie prenante du mouvement populaire de soutien au peuple palestinien, et notamment au mouvement BDS. Une veille toute particulière est menée afin que, tant au niveau national, qu'au niveau local, elles soient associées aux actions. .

#### **4.5. Projets de solidarité et missions**

Notre solidarité avec le peuple palestinien s'exerce à la fois en France et sur place. Projets et missions sont des ponts essentiels entre le peuple palestinien et la société française en même temps qu'ils apportent un soutien à la résistance des Palestiniens

- De nombreux GL ont des projets sur place, outre les projets que nous soutenons nationalement (parrainage, huile, etc.). Ces projets doivent être connus de la population qui entoure le GL et valorisés sur le site. Ils doivent permettre de rencontrer et d'engager des élus, notamment par la « coopération décentralisée ».

Chaque groupe local est autonome dans le choix des projets qu'il soutient. Cependant une coordination nationale est nécessaire pour :

-assurer les complémentarités entre les interventions des GL.

-répondre au mieux aux demandes prioritaires des Palestiniens à la recherche de partenaires.

- Depuis de nombreuses années, des GL ont mis en place des missions autour de la cueillette des olives : cette expérience doit être étendue par l'organisation de missions sur place, notamment pour découvrir la réalité, soutenir la résistance populaire et témoigner au retour. Des projets impliquant tout spécialement des jeunes peuvent être imaginés.

Un appui logistique doit être apporté aux groupes qui le souhaitent

En dehors des périodes habituelles du printemps (conférence de Bil'in) et de l'automne pour la cueillette des olives, nous aurons à nous organiser entre groupes locaux et avec d'autres organisations de solidarité pour assurer une présence plus régulière d'internationaux sur place.

#### **4.6. Nos liens avec les élus**

- L'AFPS est indépendante de tout parti politique.

- Au-delà de la coopération décentralisée, nous devons engager avec les élus, dans le respect de notre Charte, des relations permettant des prises de position politiques en faveur d'une politique étrangère de la France défendant le droit international et ce, au-delà des seules périodes électorales.

Les élections présidentielles et législatives sont les temps forts autour desquels s'organise la vie politique française. Ces échéances, en 2012, seront pour nous l'occasion d'interpeller les candidats sur leur programme politique pour le Proche-Orient.

#### **4.7. Se fixer des objectifs de développement ambitieux**

- Question cruciale : notre renforcement en nombre d'adhérents et en nombre de GL pour mettre l'opinion publique en mouvement et disposer sur tout le territoire, dans chaque département et chaque grande ville de GL actifs et attractifs.

- Nos GL sont « autonomes ». Il nous faut en même temps trouver les moyens pour que la cohérence de notre association et son image soient perçues sur tout le territoire. Une coordination régionale peut être utile dès lors qu'elle n'entend pas chapeauter les GL et nuire à leur autonomie.

- Nous proposons à tous les groupes locaux de se fixer aussi des objectifs de développement de leurs effectifs.